

Bilan des plaintes

Plaintes déposées à la Régie de l'énergie

- 1 Tel que précisé dans le rapport annuel 2010 du Transporteur, les trois plaintes restantes
- 2 déposées par Newfoundland and Labrador Hydro (« NLH ») au cours de l'année 2008 et
- 3 faisant toujours l'objet d'un suivi à ce jour ont été rejetées par la Régie de l'énergie
- 4 (« Régie ») dans sa décision D-2010-053 du 11 mai 2010.

- 5 En date du 9 juin 2010, NLH a déposé à la Régie une requête en révision de cette décision.
- 6 Cette requête en révision a fait l'objet d'une audience tenue en novembre 2010 et a été
- 7 rejetée par la Régie dans sa décision D-2011-040 du 6 avril 2011.

- 8 En date du 6 mai 2011, NLH a déposé à la Cour supérieure une requête en révision
- 9 judiciaire de ces deux décisions rendues par la Régie. Cette requête en révision fera l'objet
- 10 d'une audience planifiée en janvier 2013.